

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 13 décembre 2024

Mise en service du 24e self collaboratif, au collège de Brassac-les-Mines : le Conseil départemental lutte contre le gaspillage alimentaire tout en soutenant une alimentation de qualité et de proximité dans nos collèges.

24! C'est désormais le nombre de collèges du département équipés d'un self collaboratif, avec la mise en service, ce jeudi 12 décembre, du nouveau dispositif de ce type au collège de Brassac-les-Mines, en présence de Fabien Besseyre, Vice-président du Département. Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, figurant parmi les pionniers dans la lutte contre le gaspillage alimentaire, est fier de cette nouvelle mise en service d'un dispositif qui va fêter ses 10 ans en 2025 et dont les résultats sont à la hauteur des enjeux. Mieux manger, moins gaspiller pour mieux acheter (local et de qualité).

Engagement fort du Conseil départemental, les selfs collaboratifs permettent de limiter le gaspillage alimentaire en passant de 80 grammes à moins de 30 grammes de déchets par élève et de réduire l'eau utilisée pour la plonge. Ainsi ce self collaboratif permet aux enfants de devenir acteurs de leur propre repas. Reposant sur le principe de buffets libres, ces selfs permettent aux collégiens de manger mieux et de manière raisonnée.

Un véritable bien-être est ressenti par l'ensemble des collégiens. Ils sont plus détendus, responsables et respectueux. Ils sont moins bruyants et prennent davantage le temps pour manger. En effet, les collégiens peuvent choisir ce qui compose leur repas, découvrir une grande variété de produits frais et locaux, dialoguer avec les agents sur les aliments préparés. Cela amène plus de détente et de calme dans la salle de restauration. Un système de débarrasage en plonge a également été revu afin de soulager le travail des agents. Grâce à cette nouvelle installation, les agents ont moins de vaisselle et moins de poids à porter.

Ce projet est le fruit d'une collaboration entre les équipes de la Direction de l'Éducation et des Collèges et celles de la Direction des Bâtiments et de la Performance Éco-



logique. Ce travail en synergie reflète la modernisation et les aménagements réalisés au service des collégiens et des agents, grâce à des actions concrètes. Cette démarche participe également à renforcer l'attractivité des collèges et à consolider la « marque employeur » du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

De manière générale, les selfs collaboratifs sont avant tout un travail partenarial, une rencontre entre le projet de l'établissement et celui du Département, un rôle pédagogique et éducatif partagé. Ils ont aussi un impact environnemental : avec moins de vaisselle, on utilise moins de produits de lavage et moins d'eau, on gaspille moins, on achète mieux et en favorisant les circuits courts.

Cette année, le Département a mis les bouchées doubles : avec Brassac-les-Mines, le Département aura ouvert 6 nouveaux selfs collaboratifs en 2024. Le dispositif est amené à être étendu à bien d'autres établissements.

